

ARRETE PROROGANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE  
DELIVRE AU NOM DE LA COMMUNECOMMUNE  
D'ETERCY

Demande déposée le 06/01/2020		N° PC 074 117 15 X0008
Par :	Mme PETIT Marjorie	
Demeurant à :	106 route d'Hauteville 74150 ETERCY	
Pour :	Transformation partielle d'un bâtiment pour la création d'un logement	
Sur un terrain sis à :	106 route d'Hauteville B0064, B1092 et B1094	

MONSIEUR LE MAIRE D'ETERCY,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles R 424-21 et suivants,  
 VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22/02/2008, modifié les 20/11/2012 et 26/09/2013 et 18/12/2014,  
 VU le permis de construire n° PC07411715X0008 délivré le 31/03/2016 et prorogé le 24/01/2019,  
 VU la demande de prorogation déposée le 06/01/2020,

ARRETE

ARTICLE 1 (Unique) : Le permis de construire n° PC07411715X0008 susvisé est prorogée pour une durée d'un an.

ETERCY, le 23 janvier 2020

Le Maire,

Jacques COPPIER



Accusé de réception en préfecture  
 074-217401173-20200123-2020U05-AR  
 Date de télétransmission : 23/01/2020  
 Date de réception préfecture : 23/01/2020